

Circulaire 2024- 2025 - n° 21

Du 28 janvier 2025

GYM ARTISTIQUE



CALENDRIER

EPREUVE	DATE	LIEU (X)	ENGAGEMENT
Championnat Régional de Gym Artistique Féminine	Jeudi 20 mars 2025	Gymnase de Delaune - Toulon	Avant le 17 mars 2025
Championnat Inter Régional de Gym Artistique Masculine	Jeudi 27 mars 2025	Palais U des sports Veyrassi - Montpellier	Avant le 20 mars 2025
Championnat de France Universitaire GAM-GAF/PARKOUR/TRAMPOLINE	14 et 15 mai 2025	Pessac – NOUVELLE AQUITAINE	Sur qualification

Règlements : [2024-2025-Reglement-GAMGAF-U_A4.pdf](#)

[2024-2025-Reglement-Trampo-U_A2.pdf](#)

[2024-2025-Reglement-Teamgym-U_-A2.pdf](#)

[2024-2025-Reglement-Parkour-U_A2.pdf](#)

1.DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL SUD - GAF – JEUDI 20 MARS 2025

LIEU : Gymnase de Delaune – 71 rue Paul Jolly, 83000 Toulon

DEROULEMENT : 13h00 : Accueil – vérification administrative - échauffement
14h15 début de compétition

FORMULE SPORTIVE : Championnat Régional : Individuel et/ou par équipe
Chaque équipe doit fournir un (e) juge Niv 3 minimum pour la compétition

2.DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR TEAMGYM /PARKOUR/TRAMPOLINE

Inscription directe sur notre site avant le 17 mars 2025.



L'engagement se fait obligatoirement en ligne :
 . Avant le 17 mars 2025 pour le Champ Régional GAF,
 et les candidatures pour TRAMPOLINE et TEAMGYM
 (saisie du numéro de licence FFSU et de la date de naissance)
http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php
 ou lien « inscription sports Ind »
 du site www.sport-u-sud.com

3. DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE CHAMPIONNAT INTER REGIONAL GAM –

LIEU : Palais Universitaire des sports VEYRASSI – 700 avenue du Pic Saint-Loup – 34090 MONTPELLIER

DEROULEMENT : Accueil : 13h30

Début de compétition : 14h30

Chaque équipe doit fournir un (e) juge Niv 3 minimum pour la compétition

ENGAGEMENT et INFOS COMPLEMENTAIRES (uniquement pour la GAM) :



[Circulaire GAM GAF 2024-25.docx.pdf](#)

4. DISPOSITIONS COMMUNES GAF - GAM

Une seule filière sera organisée au niveau des phases qualificatives :

Le classement sera établi sur les 4 notes à chaque agrès.

Si une équipe ne peut effectuer que 3 passages par agrès, il sera possible de mettre « 0 » en 4^{ème} note.

Les équipes se composent de 8 gymnastes maximum, appartenant à la même AS.

Possibilité d'intégrer un étudiant « extérieur » maximum par équipe sous couvert de la CMN (sur demande, cf : règlement général)

**RMQ : Au CFU, chaque AS doit fournir au moins un juge non-compétiteur par équipe.
L'absence de juge entraîne une pénalisation de 10 pts sur le total de l'équipe.**

Tenue : tous les gymnastes, individuels ou par équipe, doivent être en tenue de gymnaste sur le plateau de compétition.

En équipe, les tenues doivent être harmonisées.

A défaut, sanction d'un point.

Tout étudiant qui s'engage sur une compétition doit au préalable prendre contact avec son AS (BDS) afin de la représenter officiellement et de pouvoir demander une éventuelle participation aux frais liés à cette compétition.

Licence FF SPORT U 2024-2025 obligatoire